

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 3206/Huis.

OBJET:

ESTAF c/RUTAREMARA.

ASTRIDA



1287

Astrida, le 20 novembre 1950.

TRANSMIS en retour à Monsieur le Greffier auprès du
Tribunal de Première Instance à USUMBURA, l'assignation dûment signi-
fiée à RUTAREMARA Michel.

L'Huissier, Ch.LEES,

